

Pour une interdiction de la publicité en faveur du petit crédit

Josiane Aubert, conseillère nationale (VD)

Propos tenus à la Tribune du Conseil national

27/09/2011

La publicité pour les petits crédits qui fleurit sur les murs de nos villes incite à la consommation immédiate avec des pubs accrocheuses qui ciblent clairement le public jeune : argent facile, déconnecté de l'effort nécessaire pour le gagner, plaisir immédiat et sans contrainte: l'inverse de ce que nous souhaitons pour la jeunesse du pays !

La commission de l'économie et des redevances, lors de l'examen de cette initiative, a considéré que l'endettement privé, spécialement celui des jeunes, n'est pas uniquement un problème d'ordre privé, mais concerne les collectivités publiques car ce sont elles qui doivent, en dernier recours, venir en aide aux personnes surendettées. Pourtant la majorité de la commission refuse d'agir à la source alors même que les signaux ne manquent pas depuis quelques années :

- Le 1^{er} février 2005, la Commission fédérale de la Consommation recommandait au CF l'examen approfondi du cadre législatif actuel (code civil, code des obligations, crédits à la consommation, loi sur la concurrence déloyale, etc,...) pour lutter efficacement contre l'endettement des jeunes.
- Le rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, sorti en août 2007 édictait 8 recommandations dont la 7^e est « Interdire la publicité pour les petits crédits à la consommation ». Ces recommandations s'adressent entre autres aux cantons, à la CDIP, à la Confédération. Rien n'a été entrepris à ce jour au niveau de cette dernière ...
- Une étude publiée dans le "Sonntagszeitung" du 11 septembre met en évidence que la moitié des personnes adultes surendettées ont contracté leurs premières dettes entre 18 et 25 ans. Leur nombre va en augmentant ... Les associations qui viennent en aide aux personnes surendettées sont submergées de cas difficiles et ne peuvent plus assumer de prévention, faute de temps et de moyens.

En Romandie, des autorités démocratiquement élues ont tenté d'intervenir à la source; au vu des problèmes que leur ville rencontre face aux nombreuses personnes surendettées et émargeant à l'aide sociale, six villes vaudoises ont pris la décision d'interdire la publicité pour les petits crédits, dans l'intérêt de leur population. Elles ont été confortées dans leur décision par un avis de l'Office fédéral de la Justice; il estimait que rien n'empêchait les cantons d'interdire la publicité sur leur domaine public et dans leurs locaux. Suite au recours de la SGA, elles ont été déboutées par l'arrêt de la Cour de droit administratif du Tribunal cantonal vaudois qui juge que la loi fédérale ne permet pas ce que même l'Office de la justice fédérale estimait possible ! Il faut donc changer cette loi fédérale et combler cette lacune !

Je vous demande d'entendre les législatifs des villes qui souhaitent interdire l'affichage de ces publicités sur leurs murs. Refuser d'étudier une interdiction de la publicité pour les petits crédits, ne pas entendre les villes alors qu'elles assument les conséquences lorsqu'elles doivent venir en aide aux victimes, c'est une incohérence et une hypocrisie difficilement supportables. Jusqu'où la liberté du commerce est-elle défendable ? Les valeurs qui font la Suisse, à commencer par celle qui veut que l'on doive travailler pour gagner sa vie ne sont-elles pas aussi dignes d'être promues que la sacro-sainte liberté du commerce, lorsqu'il s'agit de protéger la jeunesse ?

Les dettes à tout niveau gangrènent notre société

La crise des subprimes, l'effondrement des banques que les états ont sauvées avec l'argent des contribuables, des pays entiers endettés à tel point que l'on parle de faillite possible, tout cela doit nous interpeler: il est temps de réagir et de ne pas laisser notre

jeunesse vivre, elle-aussi, à crédit dès 18 ans ; il est surtout temps de mettre un frein à l'hypocrisie qui consiste à encourager la prévention et à laisser simultanément une publicité agressive se développer sur les murs de nos villes sans fixer un cadre minimal...

Si l'on est attaché à la rigueur budgétaire, il faut entreprendre quelque chose pour que les jeunes de ce pays apprennent à vivre autrement qu'à crédit et largement au-dessus de leurs moyens, au risque de s'enfoncer dans une spirale d'endettement pour longtemps.

Agissons dès maintenant à la source, en faveur de notre jeunesse: c'est notre devoir de la protéger !